

2ème PARTIE :

TEXTES LEGISLATIFS

— Présentation

— Textes

PRESENTATION

Cette partie présente une table des textes législatifs fondamentaux qui réglementent l'organisation du système d'enseignement. Ces textes sont l'instrument par lequel se concrétise la politique de l'Etat en matière d'enseignement. Certes, beaucoup de ces textes ont été oubliés ou n'ont jamais été appliqués, tel le texte sur l'obligation scolaire de 1963. Il n'en demeure pas moins qu'à travers ces documents se dégagent certains repères sur les structures de l'enseignement.

Il est à noter que ces textes ne peuvent suffire à eux-seuls pour donner une image du fonctionnement structurel du système d'enseignement, la plupart des réglementations se faisant sous forme de notes et de circulaires. Ces dernières constituent d'ailleurs à elles seules un domaine important de recherche.

Cette table rassemble les textes publiés au Bulletin Officiel du Maroc et qui couvrent la période 1912-1977. Ils ont été classés selon les domaines d'intérêt suivants :

1 — l'Organisation générale de l'enseignement où sont réunis les Textes relatifs à l'organisation globale du système de l'enseignement ;

2 — l'Enseignement primaire où sont rassemblés les Textes législatifs organisant l'enseignement primaire public et l'enseignement primaire privé ;

3 — l'Enseignement secondaire qui comprend les Textes organisant l'enseignement secondaire ;

4 — enfin l'Enseignement supérieur qui réunit les Textes législatifs organisant l'enseignement supérieur.

Seuls les textes fondamentaux ont été présentés ici. Ceux qui, parmi les textes, traitent des questions administratives courantes — promotion du personnel, équivalence de diplômes etc. — n'ont pas été abordés.

Principaux textes législatifs, relatifs aux structures et à l'organisation du système de l'enseignement au Maroc

1. ORGANISATION GENERALE

1.1. Période du protectorat

- Arrêté du 15 novembre 1912 instituant à Rabat une Ecole Supérieure d'enseignement arabe et berbère.
- Dahir du 23 décembre 1915 portant création d'une Direction de l'enseignement.
- Dahir du 17 février 1916 créant des collèges musulmans à Rabat et à Fès.
- Dahir du 18 février 1916 sur l'organisation des écoles indigènes.
- Dahir du 14 octobre 1919 sur l'enseignement privé.
- Dahir du 15 octobre 1919 portant institution du Conseil de l'enseignement.
- Dahir du 26 juillet 1919 portant création d'une Direction de l'enseignement.
- Dahir du 31 octobre 1921 relatif aux écoles supérieures musulmanes et au Conseil supérieur de l'enseignement des indigènes.
- Dahir du 28 février 1921 portant création d'une Direction Générale de l'Instruction publique des Beaux-Arts et des Antiquités.
- Arrêté du 6 mars 1921 portant organisation de l'Institut Scientifique Chérifien.
- Dahir du 26 juillet 1920 portant création d'une Direction de l'enseignement.
- Dahir du 28 octobre 1944 relatif à la réorganisation de l'enseignement musulman.
- Arrêté résidentiel du 9 mai 1946 portant création d'un centre de documentation et d'orientation à la Direction Générale de l'Instruction Publique.

1.2. Période de l'Indépendance

- Décret n° 2-56-1171 du 13 décembre 1956 modifiant l'arrêté du 29 juillet 1920 relatif à l'organisation du personnel de la direction de l'enseignement
- Dahir n° 1-59-006 du 9 février 1959 relatif à l'organisation du Ministère de l'Education Nationale.
- Décret n° 2-59-0130 du 1er avril 1959 portant création de la Commission de l'Education et de la culture chargée d'assister le Conseil Supérieur du Plan dans l'élaboration du plan quinquennal 1960-1964.
- Dahir n° 1-59-121 du 1er juin 1959 portant création du Conseil Supérieur de l'Education Nationale.

- Décret n° 2-59-263 du 1er juin 1959 relatif à la constitution du Conseil National de la Culture populaire.
- Dahir n° 1-59-049 du 1er juin 1959 formant statut de l'enseignement privé.
- Dahir n° 1-59-108 du 1er juin 1959 transférant au Ministère de l'Education Nationale les attributions conférées au chef du Gouvernement en ce qui concerne le personnel de l'Enseignement islamique.
- Dahir n° 1-62-276 du 15 octobre 1961 modifiant le dahir n° 1-59-121 du 1er juin 1959 portant création du Conseil Supérieur de l'Education Nationale.
- Décret n° 2-70-537 du 7 octobre 1970 portant institution de délégations du Ministère de l'Enseignement secondaire, technique, supérieur et de la Formation des Cadres et fixant la situation des délégués.
- Dahir n° 1-70-38 du 16 février 1970 portant organisation du Conseil Supérieur de l'Enseignement.
- Dahir n° 2-71-601 du 27 décembre 1971 portant création de l'Institut Pédagogique National.
- Décret n° 2-72-589 du 19 octobre 1972 portant institution de délégations du Ministère de l'Enseignement primaire.
- Décret n° 2-74-549 du 3 juillet 1975 portant création d'un Comité National de la Culture.
- Dahir portant loi n° 1-75-447 du 19 janvier 1976 abrogeant le dahir n° 1-61-380 du 19 juillet 1962 relatif à l'organisation du Ministère de l'Education Nationale.
- Dahir portant loi n° 1-74-384 du 19 septembre 1977 formant statut de l'enseignement privé des arts.

2. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

2.1. Enseignement public

- Arrêté du 19 mars 1921 créant au collège musulman de Rabat une section normale d'élèves-maîtres musulmans et fixant les conditions de son fonctionnement.
- Arrêté du 12 juillet 1938 portant création d'un Centre de Formation pédagogique et de sections régionales de formation pédagogique pour l'enseignement musulman.
- Dahir du 17 novembre 1943 sur l'organisation des écoles de fillettes musulmanes.
- Arrêté du 28 novembre 1944 portant réorganisation de l'enseignement primaire musulman.
- Arrêté ministériel n° 566-65 du 21 août 1965 modifiant l'arrêté du 30 janvier 1935 portant règlement du certificat d'aptitude pédagogique.
- Décret n° 2-56-121 du 26 avril 1956 fixant les conditions de recrutement et la situation des inspecteurs de l'enseignement de l'arabe dans les écoles primaires musulmanes.

- Dahir n° 1-63-071 du 13 novembre 1963 relatif à l'obligation de l'enseignement.
- Arrêté ministériel n° 719-68 du 27 décembre 1968 portant règlement des épreuves du certificat d'aptitude pédagogique de l'enseignement du premier degré.
- Arrêté ministériel n° 777-66 du 5 janvier 1970 portant organisation des écoles régionales d'instituteurs ou d'institutrices.
- Arrêté ministériel n° 860-70 du 4 décembre 1970 portant création du Centre de formation des Inspecteurs et Inspecteurs-adjoints de l'enseignement du premier degré.
- Arrêté ministériel n° 280-72 du 21 mars 1972 portant règlement du concours d'admission dans les écoles régionales d'instituteurs ou d'institutrices.
- Décret n° 2-75-673 du 17 octobre 1975 portant statut des établissements d'enseignement du premier degré.
- Décret n° 2-75-675 du 17 octobre 1975 portant réorganisation des écoles régionales.

2.2. Enseignement privé

- Dahir du 29 octobre 1921 relatif à l'enseignement privé.
- Dahir du 1er avril 1935 sur l'enseignement primaire privé musulman.
- Dahir du 11 décembre 1937 relatif à l'enseignement traditionnel donné dans les msids.
- Arrêté viziriel du 11 décembre 1937 relatif au contrôle des msids.

3. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

- Dahir du 17 février 1916 créant des collèges musulmans à Rabat et à Fès.
- Arrêté du 21 mai 1919 réglementant les formes et conditions du certificat et du diplôme des études secondaires musulmanes.
- Arrêté viziriel relatif au programme des études secondaires dans les collèges musulmans.
- Arrêté du 7 mai 1930 créant une école régionale berbère à Azrou.
- Arrêté directorial du 23 octobre 1941 organisant un brevet d'études complémentaires musulmanes.
- Arrêté viziriel du 19 août 1942 modifiant l'arrêté viziriel du 21 mai 1919 réglementant les formes et conditions d'obtention du certificat et du diplôme d'études secondaires musulmanes.
- Arrêté viziriel du 28 novembre 1944 portant réorganisation des collèges musulmans.
- Dahir du 14 novembre 1945 relatif à l'Ecole Marocaine d'Agriculture.
- Arrêté du 15 juin 1946 portant création d'un diplôme d'études complémentaires musulmanes, et réglementant les formes et conditions de ce diplôme.

- Décret n° 2-57-0084 du 14 mars 1957 modifiant l'arrêté viziriel du 20 mai 1919 réglementant les formes et conditions d'obtention du certificat et du diplôme d'études secondaires musulmanes.
- Décret n° 2-57-0841 du 4 juillet 1957 relatif à la transformation de certains établissements d'enseignement secondaire musulman.
- Décret n° 2-60-374 du 2 juillet 1960 modifiant l'arrêté viziriel du 21 mai 1919 réglementant les formes et conditions d'obtention du certificat d'études secondaires musulmanes.
- Arrêté ministériel n° 039-63 du 26 décembre 1962 portant organisation du baccalauréat de l'enseignement du second degré.
- Arrêté ministériel n° 040-63 du 26 décembre 1962 portant organisation du régime des examens en vue du diplôme de technicien de l'enseignement du second degré sanctionnant les études poursuivies dans les établissements techniques.
- Arrêté ministériel n° 161-63 du 30 mars 1963 complétant l'arrêté du ministre de l'Education Nationale n° 394-62 du 23 juillet 1962 portant réglementation du certificat d'études normales.
- Arrêté ministériel n° 221-63 du 7 mai 1963 portant institution d'un examen d'admission dans l'enseignement du second degré.
- Arrêté n° 256-63 du 7 mai 1963 complétant l'arrêté du ministre de l'Education Nationale n° 761-60 du 15 juin 1961 portant organisation du régime des études et des examens en vue du brevet d'arabe classique.
- Décret n° 2-63-440 du 7 novembre 1963 portant création d'un cadre de professeurs d'enseignement secondaire du premier et du second cycles.
- Arrêté ministériel n° 777-66 du 5 janvier 1970 portant organisation des écoles régionales d'instituteurs ou d'institutrices.
- Arrêté ministériel n° 569-70 du 30 juillet 1970 portant règlement du concours pour le recrutement des inspecteurs de l'enseignement du second degré.
- Arrêté ministériel n° 500-71 du 23 juin 1971 portant réorganisation du baccalauréat de l'enseignement du second degré.
- Arrêté ministériel n° 501-71 du 23 juin 1971 instituant un baccalauréat de technicien de l'enseignement du second degré.
- Décret n° 2-72-113 du 11 février 1972 portant statut des établissements d'enseignement du second degré.
- Arrêté ministériel n° 332-72 du 7 mars 1972 fixant les modalités du certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement secondaire C.A.P.E.S. (1er cycle).
- Arrêté ministériel n° 280-72 du 21 mars 1972 portant règlement du concours d'admission dans les écoles régionales d'instituteurs ou d'institutrices.
- Décret n° 2-75-675 du 17 octobre 1975 portant réorganisation des écoles régionales.

4. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- Arrêté du 15 novembre 1912 instituant à Rabat une Ecole Supérieure d'enseignement arabe et berbère.

- Arrêté viziriel du 21 février 1916 réglementant l'organisation et le fonctionnement de l'Ecole Supérieure de Langue Arabe et de Dialectes Berbères.
- Arrêté viziriel du 11 février 1920 portant création d'un Institut des Hautes Etudes Marocaines à Rabat.
- Dahir du 31 mars 1933 relatif à l'organisation de l'Université Quarawiyine.
- Décret n° 2-56-1384 du 21 janvier 1957 portant statut du personnel de l'enseignement supérieur islamique.
- Décret n° 1-57-241 du 2 octobre 1957 relatif au changement de dénomination de l'Ecole Marocaine d'Agriculture en Ecole Nationale d'agriculture de Meknès.
- Décret n° 2-57-1947 du 15 janvier 1958 portant création et organisation d'un Institut pédagogique de l'enseignement secondaire.
- Dahir n° 1-58-390 du 21 juillet 1959 portant création et organisation de l'Université de Rabat.
- Décret n° 2-59-0946 du 1er septembre 1959 portant réorganisation de l'Ecole Marocaine d'Administration.
- Décret n° 2-59-1074 du 25 septembre 1959 fixant les modalités de fonctionnement du Conseil de l'Université de Rabat.
- Décret n° 2-59-1965 du 14 janvier 1960 portant création d'un Institut d'Etudes et de Recherches pour l'Arabisation.
- Décret n° 2-60-452 du 31 mai 1961 portant création et organisation de l'Ecole d'Ingénieurs Mohammédia
- Dahir n° 1-60-086 du 17 juin 1961 complétant le dahir n° 1-58-390 du 21 juillet 1959 portant création et organisation de l'Université de Rabat.
- Arrêté ministériel n° 193-63 du 20 octobre 1962 modifiant l'arrêté du ministre de l'Education Nationale n° 890-60 du 7 décembre 1960 portant organisation du régime des études et des examens en vue de la licence en droit (sciences économiques).
- Arrêté ministériel n° 485-63 du 7 mai 1963 organisant le régime des études et des examens en vue de la Ijaza Supérieur de la Faculté Ech-Charia.
- Dahir n° 1-62-249 du 6 février 1963 portant création et organisation de l'Université de Qaraouiine.
- Décret n° 2-62-621 du 7 juin 1963 portant création et organisation de l'Ecole Normale Supérieure.
- Arrêté ministériel n° 549-63 du 2 octobre 1963 autorisant certains candidats ne justifiant pas du baccalauréat de l'enseignement secondaire à s'inscrire dans les facultés et instituts de l'Université de Rabat.
- Arrêté interministériel n° 677-64 du 21 septembre 1964 portant organisation du régime des études et des examens en vue du diplôme de docteur en médecine.
- Arrêté ministériel n° 649-64 du 21 septembre 1964 relatif à l'organisation du régime des études et des examens en vue de la licence ès-sciences.
- Arrêté ministériel n° 296-65 du 15 mai 1965 organisant le régime des

études et des examens en vue de la Ijaza Supérieure de la Faculté des Etudes Arabes (licence en langue arabe).

- Arrêté ministériel n° 297-65 du 15 mai 1965 organisant le régime des études et des examens en vue de la Ijaza Supérieure de la Faculté de Ossol Din-théologie (licence de Ossol Din).
- Décret Royal n° 39-67 du 2 février 1967, portant statut particulier du corps enseignant du Ministère de l'Education Nationale.
- Arrêté ministériel n° 496-67 du 3 juillet 1967 portant réforme du régime des études et des examens en vue de la licence ès-sciences.
- Arrêté ministériel n° 496-67 du 3 octobre 1967 portant réforme du régime des études et des examens en vue de la licence ès-lettres.
- Arrêté ministériel n° 662-67 du 4 décembre 1967 modifiant l'arrêté du ministre de l'Education Nationale n° 890-60 du 7 décembre 1960 portant organisation du régime des études et des examens en vue de la licence en droit (sciences économiques).
- Décret Royal n° 39-67 du 2 février 1967 portant statut particulier du corps enseignant du Ministère de l'Education Nationale.
- Décret n° 2-70-250 du 18 juin 1970 portant statut particulier du personnel enseignant de l'enseignement supérieur.
- Décret n° 2-70-454 du 7 octobre 1970 portant réorganisation de l'Ecole Normale Supérieure.
- Décret n° 2-70-455 du 7 octobre 1970 portant création et organisation des Centres pédagogiques régionaux.
- Arrêté ministériel n° 860-70 du 4 décembre 1970 portant création du Centre de Formation des Inspecteurs et Inspecteurs-adjoints de l'enseignement du premier degré.
- Arrêté ministériel n° 374-69 du 20 mars 1970 portant réforme du régime des études et des examens en vue de la licence ès-lettres.
- Arrêté ministériel n° 58-70 du 5 juin 1970 portant réforme du régime des études et des examens en vue de la licence ès-sciences.
- Arrêté ministériel n° 297-71 du 24 avril 1971 modifiant l'arrêté du ministre de l'Education Nationale n° 171-61 du 7 avril 1961 portant organisation du régime des études et des examens en vue du diplôme d'études supérieures et du doctorat ès-lettres.
- Dahir n° 2-71-601 du 27 décembre 1971 portant création de l'Institut Pédagogique National.
- Dahir portant loi n° 1-72-091 du 27 juillet 1972 portant création et organisation de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises.
- Décret n° 2-71-624 du 11 janvier 1972 modifiant et complétant le décret n° 2-70-454 du 7 octobre 1970 portant réorganisation de l'Ecole Normale Supérieure.
- Dahir portant loi n° 1-73-565 du 8 janvier 1974 complétant le dahir n° 1-58-390 du 21 juillet 1959 portant création et organisation de l'Université de Rabat.
- Décret n° 2-74-344 du 16 juillet 1974 portant création de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Casablanca.

- Décret n° 2-74-345 du 16 juillet 1974 portant création de la Faculté des lettres de Fès.
- Décret n° 2-74-446 du 16 juillet 1974 portant création de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca.
- Arrêté du ministre de l'Education Nationale n° 297-74 du 30 octobre 1973 portant réorganisation du régime des études et des examens en vue de la licence ès-lettres.
- Arrêté du ministre de l'Education Nationale n° 298-74 du 30 octobre 1973 portant réorganisation du régime des études et des examens en vue du diplôme d'études supérieures et du doctorat ès-lettres (doctorat d'état).
- Décret n° 2-74-802 du 10 janvier 1975 portant création de la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Fès.
- Dahir n° 1-75-102 du 25 février 1975 relatif à l'organisation des universités.
- Dahir portant loi n° 1-75-398 du 16 octobre 1975 portant création d'universités.
- Décret n° 2-75-663 du 17 octobre 1975 fixant la vocation des établissements universitaires ainsi que la liste des diplômes dont ils assurent la préparation et la délivrance.
- Décret n° 2-75-1395 du 17 octobre 1975 portant statut particulier du personnel enseignant-chercheur de l'enseignement supérieur.
- Décret n° 2-75-670 du 17 octobre 1975 portant statut particulier du personnel enseignant-chercheur des établissements de formation des cadres supérieurs.
- Décret n° 2-72-516 du 19 janvier 1976 portant création et organisation de l'Institut Supérieur du Tourisme de Tanger.
- Décret n° 2-75-392 du 24 mai 1976 fixant le régime des études et des examens en vue du diplôme d'études supérieures de 3ème cycle et du doctorat ès-sciences (doctorat d'état).
- Décret n° 2-76-313 du 11 juin 1976 fixant le régime des études et de l'examen en vue du diplôme de l'Ecole Normale Supérieure ainsi que la situation administrative des professeurs stagiaires.
- Arrêté du ministre de l'Enseignement supérieur n° 678-76 du 8 décembre 1976 fixant les attributions et les modalités de fonctionnement des départements d'enseignement et de recherche.
- Décret n° 276-681 du 5 janvier 1977 portant création et organisation du Centre de formation des conseillers en planification de l'éducation.